

## Registre provincial de vaccination du Québec

Le Registre de vaccination du Québec a vu le jour le 12 juin 2014, à la suite de nouvelles dispositions dans la Loi sur la santé publique et de l'entrée en vigueur d'un Règlement ministériel découlant de cette Loi.

Le Registre de vaccination est un fichier informatisé québécois dans lequel seront éventuellement inscrites toutes les vaccinations reçues par une personne au Québec, ainsi que celles reçues par un résident du Québec à l'extérieur de la province. L'inscription des vaccins dans le registre se fera sans l'obtention du consentement de la personne vaccinée. Tous les vaccinateurs sont tenus de fournir les informations requises au Registre de vaccination du Québec.

Le Système d'information pour la protection en maladies infectieuses (SI-PMI) module immunisation, qui soutient le Registre de vaccination du Québec, sera dans un premier temps déployé dans les CSSS – mission CLSC et d'autres établissements publics du réseau de la santé et des services sociaux.

Pour les établissements et pour les vaccinateurs hors établissements, qui n'auront pas accès au SI-PMI, des mesures transitoires font en sorte qu'il ne sera pas nécessaire de saisir les informations requises ou de les transmettre sur des bordereaux et ce, jusqu'au 31 décembre 2016. Des applications web seront développées d'ici cette date pour la consultation et la saisie des données de vaccination. D'ici là, les vaccinateurs n'ayant pas accès au SI-PMI devront conserver les renseignements dans le dossier des personnes vaccinées. Ceci est valable pour tous les vaccins figurant dans le Protocole d'immunisation du Québec<sup>1</sup>, qu'ils soient couverts ou non par le régime public.

Pour les vaccinateurs dont l'approvisionnement en vaccins s'effectue déjà dans le cadre d'ententes avec leur direction régionale de santé publique (DRSP), ces ententes prévalent et doivent être intégralement respectées, notamment quant aux clauses pouvant requérir de compléter des bordereaux à transmettre à la DRSP, le cas échéant.

Pour des informations plus complètes sur le Registre de vaccination du Québec, le déploiement du SI-PMI et les modalités de saisie et de conservation des renseignements sur les vaccins administrés, vous êtes invités à consulter le site Web du MSSS à [www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/vaccination/index.php?professionnels\\_de\\_la\\_sante](http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/vaccination/index.php?professionnels_de_la_sante)

---

<sup>1</sup> [msss.gouv.qc.ca/immunisation/piq](http://msss.gouv.qc.ca/immunisation/piq)